



## Les derives de la tutelle

Par **padbol**, le **23/04/2019** à **23:43**

Bonsoir

la tutelle a ce jour me donne 60euros - c'est dire que je suis saturé de son désordre depuis 2016

cela veut dire aussi plus de budget journalier- le transport ect

je suis obligée de faire du stop pour m'y rendre la ou je souhaiterais faire mes achats ect-

si accidents ou autres c'est de la responsabilité de qui

Merci pour votre réponse